

Conditions Générales

Lidl Connect powered by Salt Mobile SA



1 Objet

Lidl Connect est une marque de Lidl Schweiz AG. Le service est fourni par Salt et le contrat est conclu directement entre toi et Salt. Les relations contractuelles entre Salt Mobile SA («Salt») et toi comprennent (i) «ton contrat avec nous», (ii) toutes les conditions générales particulières, (iii) ces conditions générales «CG», (iv) les listes de prix et (v) de frais pour services additionnels ainsi que (vi) les informations produit (collectivement le «Contrat») qui s'appliquent dans l'ordre de priorité de (i) à (v). Ces CG remplacent toutes les versions antérieures.

2 Services, appareils, cartes SIM

Services : Salt fournit des services de télécommunication («Services») conformément aux informations produit applicables. Les Services sont réservés exclusivement à un usage normal et avec les appareils destinés à cette fin. Tu es tenu d'utiliser les Services conformément aux lois applicables et aux clauses contractuelles.

Appareils : tu es responsable de tes appareils et de tes accessoires, y compris de leur installation, réglage, bon fonctionnement et compatibilité avec les réseaux et les Services utilisés. Les appareils acquis auprès de Salt sont couverts par la garantie légale et la garantie du fabricant. Le droit de résiliation et de réduction est exclu. L'offre d'un appareil de remplacement ne peut pas être garantie.

Cartes SIM : tu es responsable de tous les montants facturés suite à l'utilisation des Services, même si les Services sont utilisés par un tiers.

3 Prix et conditions de paiement

Prix : Salt peut soumettre la fourniture des Services à des limites de crédit, au paiement d'avances ou de garanties. Les informations concernant les prix, les tarifs de roaming international et des options payantes sont disponibles sur www.salt.ch et dans les points de vente Salt. Lors de l'enregistrement sur un réseau étranger, tu es informé par SMS des coûts maximaux des services de roaming. La réception de SMS n'est pas possible pour certains appareils (p. ex. tablettes, hotspots mobiles). Ces messages peuvent être gratuitement désactivés et réactivés sur www.lidl-connect.ch/myaccount. À tout moment, tu peux bloquer ou débloquer gratuitement les services roaming ou fixer des limites de coûts pour les services roaming ou les modifier sur le site www.lidl-connect.ch/myaccount. À cause d'éventuels délais lors de la facturation des coûts roaming de la part de nos partenaires, les limites pour les services roaming ne peuvent pas toujours être garanties. Les Services te sont fournis pour un usage normal comme défini dans les informations produit et sur www.lidl-connect.ch. Si ton usage dépasse un usage normal, Salt peut prendre des mesures pour garantir la meilleure qualité de service à tous les clients, en particulier la facturation des tarifs standards à l'unité, le transfert vers un autre plan tarifaire, la réduction de la vitesse de transmission et la suspension du Service concerné. Les crédits PrePay ne seront ni remboursés ni transférés à un autre opérateur.

Conditions de paiement : les factures sont payables au plus tard à la date d'échéance indiquée sur la facture. Si ni une date d'échéance ni un délai de paiement ne sont indiqués, le paiement est dû 30 jours à compter de la date de la facture. Si tu ne les contestes pas par écrit avant la date d'échéance, les factures sont réputées acceptées. Les débits sur les comptes PrePay doivent être contestés par écrit dans les 30 jours suivant l'usage y relatif. À défaut, le débit est réputé accepté. Les contre-crédences incontestées peuvent être compensées. Si tu es en demeure de paiement, Salt peut sans dédommagement suspendre les Services sans autre préavis et/ou résilier le Contrat avec effet immédiat. Salt peut confier à une agence de recouvrement la perception du montant ou vendre la créance à des tiers en Suisse ou à l'étranger. Salt peut te facturer CHF 30.- pour le premier rappel et jusqu'à CHF 75.- pour chaque rappel subséquent. Tu dois également rembourser tous les frais encourus par Salt ou les agences de recouvrement en raison d'une demeure de paiement. À cet égard, tu dois en particulier t'acquitter des frais de traitement des agences de recouvrement. Tu trouveras les informations détaillées y relatives sur www.lidl-connect.ch/liste-prix-FR.

4 Données du client

Salt traite tes données dans le cadre de la fourniture des Services, pour l'administration et la gestion du Contrat, pour la facturation ainsi que pour assurer la sécurité de l'infrastructure de Salt et un service d'excellente qualité. Tu autorises Salt à collecter, conserver et traiter tes données, y compris les informations concernant ta solvabilité, et à partager tes données avec des tiers en Suisse et à l'étranger dans le cadre de l'administration de ton Contrat. À moins que tu limites ou exclues le traitement de tes données à des fins de marketing, Salt et/ou ses partenaires engagés dans la fourniture des Services ont le droit de te contacter par écrit, par téléphone, e-mail et SMS/MMS. Tu peux stopper à tout moment le traitement de tes données à des fins de marketing en écrivant à : Salt Mobile SA, Customer Communications, Rue du Caudray 4, 1020 Renens. Tu dois informer immédiatement Salt de toutes les modifications de tes données relatives au Contrat (en particulier les changements de nom et d'adresse).

5 Suppression de l'affichage et blocage des numéros de téléphone

Tu peux demander à Salt de ne pas afficher ton numéro (appel par appel ou en permanence), si cela est techniquement réalisable à des conditions raisonnables. Ce service n'est pas disponible pour les appels aux numéros d'urgence et au Service Clientèle de Salt. Tu peux demander gratuitement le blocage de l'ensemble des connections sortantes payantes vers des services à valeur ajoutée (numéros 090x, services à valeur ajoutée par SMS/MMS, services à valeur ajoutée WAP et Internet indiqués sur ta facture), ou seulement aux numéros 0900 et/ou 0901 et/ou 0906 et/ou aux services à valeur ajoutés par SMS/MMS et/ou le blocage de ceux aux numéros de services à valeur ajoutée à caractère érotique ou pornographique. Pour les contenus des services à valeur ajoutée SMS/MMS, le blocage comprend les services entrants. Le blocage d'appels publicitaires indésirables, activé par défaut dans notre réseau, peut être désactivé ou réactivé à tout moment sur www.lidl-connect.ch/myaccount. Rends-toi sur www.lidl-connect.ch pour trouver plus d'informations, y compris sur les avantages et inconvénients du blocage d'appels publicitaires indésirables.

6 Utilisation non autorisée

Tu es responsable à l'égard de Salt de l'utilisation des Services et des droits y afférents,

notamment en cas d'utilisation abusive de tes appareils, de tes lignes fixes ou connexions Internet et/ou de tes cartes SIM. Pour réduire les risques d'utilisation abusive, les mots de passe du compte et les codes d'identification personnelle doivent être traités confidentiellement. Tu dois conserver les cartes SIM en sécurité et immédiatement aviser Salt de toute utilisation potentiellement abusive par téléphone et confirmer ces informations par écrit (p. ex. en cas de perte ou de vol de vos appareils et/ou des cartes SIM). Si tu ne respectes pas cette obligation d'avis, tu seras responsable de tous les dommages et frais occasionnés. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de garantir une protection complète contre les accès non autorisés et les écoutes illicites de la part de tiers. Salt ne peut être tenue responsable d'incidents de ce genre.

Tu n'es pas autorisé à revendre les Services, à utiliser les Services en tant que fournisseur de services à valeur ajoutée/services de communication de masse (p. ex. fax broadcasting, call centers), ou à utiliser des applications spéciales (p. ex. GSM gateways, solutions «call through», M2M, connexions permanentes, transferts et déviations de connexions aux numéros de services à valeur ajoutée, aux numéros courts ou aux autres numéros spéciaux). Salt a le droit de désactiver immédiatement et sans dédommagement toutes les cartes SIM qui sont utilisées d'une manière non expressément prévue dans le Contrat.

7. Limitation de responsabilité

En cas de dommages causés par négligence, la responsabilité de Salt est limitée à la valeur actuelle des Services que tu as payés durant les 12 derniers mois, au maximum CHF 20'000.-. Salt décline toutes autres responsabilités, dans les limites légales. En particulier, les dommages indirects et consécutifs (manque à gagner, économies non réalisées, perte de jouissance, etc.), la perte de données et les dommages causés par des téléchargements sont exclus. Il t'appartient de prendre toutes les mesures adéquates pour protéger tes appareils et réseaux personnels contre tout accès non autorisé. Salt décline toute responsabilité pour le spamming, le piratage (hacking), la transmission de virus et pour toute autre tentative de tiers de pénétrer dans les appareils et réseaux personnels que tu utilises ainsi que pour tous dommages en résultant. Salt décline toute responsabilité pour les dommages causés par une interruption temporaire ou permanente du réseau ou pour un retard des Services. Salt n'est pas responsable et ne fournit aucune garantie pour tous les services, biens et informations fournis par des tiers, même si Salt est chargée du recouvrement des créances des tiers.

8 Propriété intellectuelle

Salt t'accorde, pour la durée du Contrat, un droit non cessible et non exclusif d'utiliser les Services conformément au Contrat. Tous les droits de propriété intellectuelle y afférents demeurent la propriété exclusive de Salt ou du donneur de licence correspondant. Tu dois t'abstenir de distribuer du contenu numérique sans autorisation valable ou droits du propriétaire légitime.

9 Durée et résiliation

Durée : le Contrat entre en vigueur à la date de ta signature, sous réserve du résultat positif de l'évaluation finale de solvabilité. Salt peut refuser un Contrat. Les Contrats sont conclus pour la durée minimale indiquée dans «ton contrat avec nous» et se prolongera pour des périodes successives d'un mois. La durée minimale sera calculée à partir de la date d'activation ou de l'exécution de la portabilité de ton numéro.

Résiliation : sauf disposition contraire, le Contrat peut être résilié moyennant un préavis de 60 jours au terme de la durée minimale ou de chaque prolongation. Toutes les résiliations doivent être faites par écrit ou par téléphone au Service Clientèle de Salt. Si tu obtiens plusieurs Services de Salt, le ou les Services à résilier doivent être précisés. En cas de résiliation d'un Service et/ou du Contrat, tu n'as pas droit au remboursement des frais payés. Salt a le droit de supprimer tous les Services avec effet immédiat et sans dédommagement et de résilier le Contrat si tu n'utilises pas les Services conformément à la loi ou au Contrat ou si la qualité du réseau mobile de Salt, ou des réseaux exploités par des tiers, est affectée par ton utilisation du ou des Services. Pour une résiliation durant la durée minimale, Salt peut facturer les frais stipulés dans le Contrat. Tu peux résilier le Contrat avant le terme de la durée minimale pour de justes motifs, en particulier en cas de violation matérielle durable du Contrat par Salt, laquelle n'a pas été remédiée malgré un avis approprié ou en cas d'indisponibilité durable du réseau (à l'exception des cas de force majeure). Les cartes SIM Prepaid seront désactivées dans le cas où aucun événement facturable (appel, SMS, transfert de données) n'a lieu ou aucune recharge n'est effectuée pendant 435 jours.

10 Modifications et cessibilité

Modifications : Salt peut modifier à tout moment ses Services et/ou n'importe quelle partie du Contrat. Tu seras informé de manière appropriée, p. ex. par SMS, lettre, e-mail, remarque sur la facture. Si tu n'acceptes pas les modifications essentielles du Contrat qui te sont défavorables, tu as le droit de résilier le Contrat par écrit dans les 30 jours à compter de la réception de l'avis. Les modifications sont acceptées si tu ne t'opposes pas pendant ce délai. Toute demande émise par toi de modifier les Services ou tes modifications manuscrites du Contrat n'ont aucun effet juridique sauf approbation écrite de Salt. Tu reconnais que, si la portabilité de ton numéro à Salt échoue pour des raisons qui ne sont pas imputables à Salt, le Contrat demeure valable avec le numéro de téléphone provisoire qui t'a été attribué. Dans ce cas, tu es débiteur des frais d'abonnement et d'utilisation contractuellement convenus ou alternativement des frais de résiliation anticipée.

Cession : toute cession des droits et obligations résultant du Contrat ou des Services à des tiers est soumise à l'approbation préalable écrite de Salt. Salt a le droit de céder le Contrat à des tiers et/ou de céder à ces tiers la responsabilité de fournir les Services.

11 Droit applicable et for

Le Contrat est soumis au droit suisse. Le for est Lausanne ou Zurich, ou celui du domicile du consommateur.